

Formation SSIAP 1 - Recyclage

Durée de la formation :	14 heures
Date de la session :	du 04/03/2026 au 05/03/2026
Dates précises :	4+5/03/2026
Horaires de la session :	8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Lieu :	Crefops - voir la convocation
Nombre de places maximum :	1
Formateur(s) :	BUREAU VERITAS
Prérequis sur cette formation :	<ul style="list-style-type: none">- Être titulaire du SSIAP 1 en cours de validité, ou d'une équivalence réglementaire,- Justifier d'une activité d'agent de sécurité incendie de 1 607 heures dans les 36 derniers mois,- Être titulaire de l'un des brevets de secourisme suivants : AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans, Recyclage en secourisme de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité.
Public ciblé :	Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes en activité titulaire du SSIAP 1
Public prioritaire :	
Date limite d'inscription :	05/02/2026

Objectifs :

La formation recyclage SSIAP 1 (Diplôme d'Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) a pour but de renforcer les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'emploi et à la fonction de l'agent de sécurité incendie (conforme à l'annexe 5 de l'arrêté du 2 mai 2005). Elle permet également d'échanger sur le retour d'expérience.

Programme :

Réglementation

Principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH

Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

Exercices pratiques

Mise en oeuvre des moyens d'extinction

Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : <mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr>

Pôle AGRH - service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#) et toutes les infos sur [l'intranet](#)